

**ARCHITECTURE DE L'OFFRE DE FORMATION - Formations de santé**

UNIVERSITE rennes 1

DE sage-femme  
deuxième cycle  
maïeutique

**Organisation de la formation**

Parcours personnalisés	10% de la formation approfondie correspond à des enseignements personnalisés : UE optionnelles validant des ECTS théoriques, ou encore personnalisation du parcours de stage selon le projet personnel de l'étudiant (stage hors structure hospitalière de rattachement + stage optionnel)
Enseignement des langues étrangères	4ème année : 20 heures d'enseignement, réalisées par l'équipe du SCELVA de rennes 1
Nouvelles méthodes pédagogiques: numérique, simulation...	<b>Numérique</b> : pas d'enseignement à distance à ce jour, mais c'est en projet. Nous utilisons une plateforme numérique pour stocker et mettre à disposition des étudiants les supports des cours. Nous avons aussi organisé l'évaluation de l'UE recherche en 4ème année par le biais d'une QUIZ BOX. <b>Simulation</b> : 1°)en obstétrique, nous avons élaboré 3 scénarios relatifs à des situations complexes ; sur les deux années de formation approfondie, les étudiants doivent avoir pratiqué une séance pour chaque scénario. 2°)En pédiatrie, en cours de 4 è année, les étudiants pratiquent en simulation basse fidélité avec exigence du respect des algorithmes de réanimation. En 5è année, ils bénéficient de 2 séances de simulation haute fidélité.
Organisation du Certificat de Compétence Clinique	Le CSCT est une épreuve comptant pour la délivrance du DE. Il consiste en 3 épreuves : 1°) un oral d'obstétrique portant sur la totalité de la formation ; 2°)un rapport écrit de deux situations cliniques rencontrées par l'étudiant pendant le stage intégré du semestre 10, qu'il présente et analyse en situation professionnelle ; une épreuve clinique en situation, évaluée par deux professionnels dont un enseignant et un de terrain.
<b>Stages hospitaliers</b>	
Procédure mise en place pour le suivi et l'évaluation des stages	Suivi : une sage-femme enseignante de l'équipe pédagogique est dédiée à la conception de la cartographie des stages et à leur planification ; elle organise avec chaque étudiant un parcours personnalisé répondant aux exigences du référentiel de formation et au projet personnalisé de l'étudiant. Evaluation : chaque référent de stage (cadre sage-femme, médecin, ou responsable de l'encadrement) doit remplir une fiche de validation et d'appréciation du stage à la fin de celui-ci. Une feuille de présence est également fournie.
Procédure d'agrément des stages	Les nouveaux lieux de stages sont présentés en Conseil Technique pour approbation. Les étudiants désireux de faire un stage à l'étranger ou dans les DOM.TOM forment par écrit une lettre de motivation, présentant succinctement le service choisi, en situant le contexte géopolitique, leurs objectifs de stage et l'organisation logistique de leur séjour (hébergement, budget prévisionnel, personnes ressources sur place). Le CT peut alors donner son accord pour la réalisation du stage.
Stages ambulatoires	les étudiants sont amenés à réaliser de nombreux stages auprès des sages-femmes libérales, des praticiens gynécologues libéraux, ainsi que dans des structures d'hospitalisation accueillant des patientes en hopital de jour, en HAD. Ils réalisent ainsi une grande partie de leurs stages dans des structures d'hospitalisation tant publiques que privées ou encore PSPH.
<b>Partenariats</b>	
Internationalisation des formations	Les étudiants sont autorisés à présenter des projets de stage à l'étranger en 5è année. Selon leur projet et leurs possibilités, la durée du stage est variable, et modulable dans le respect des exigences qualitatives du référentiel de formation. L'accord à la réalisation du stage est conditionné par l'approbation de l'ensemble des membres du Conseil technique.

**Passerelles entrantes**